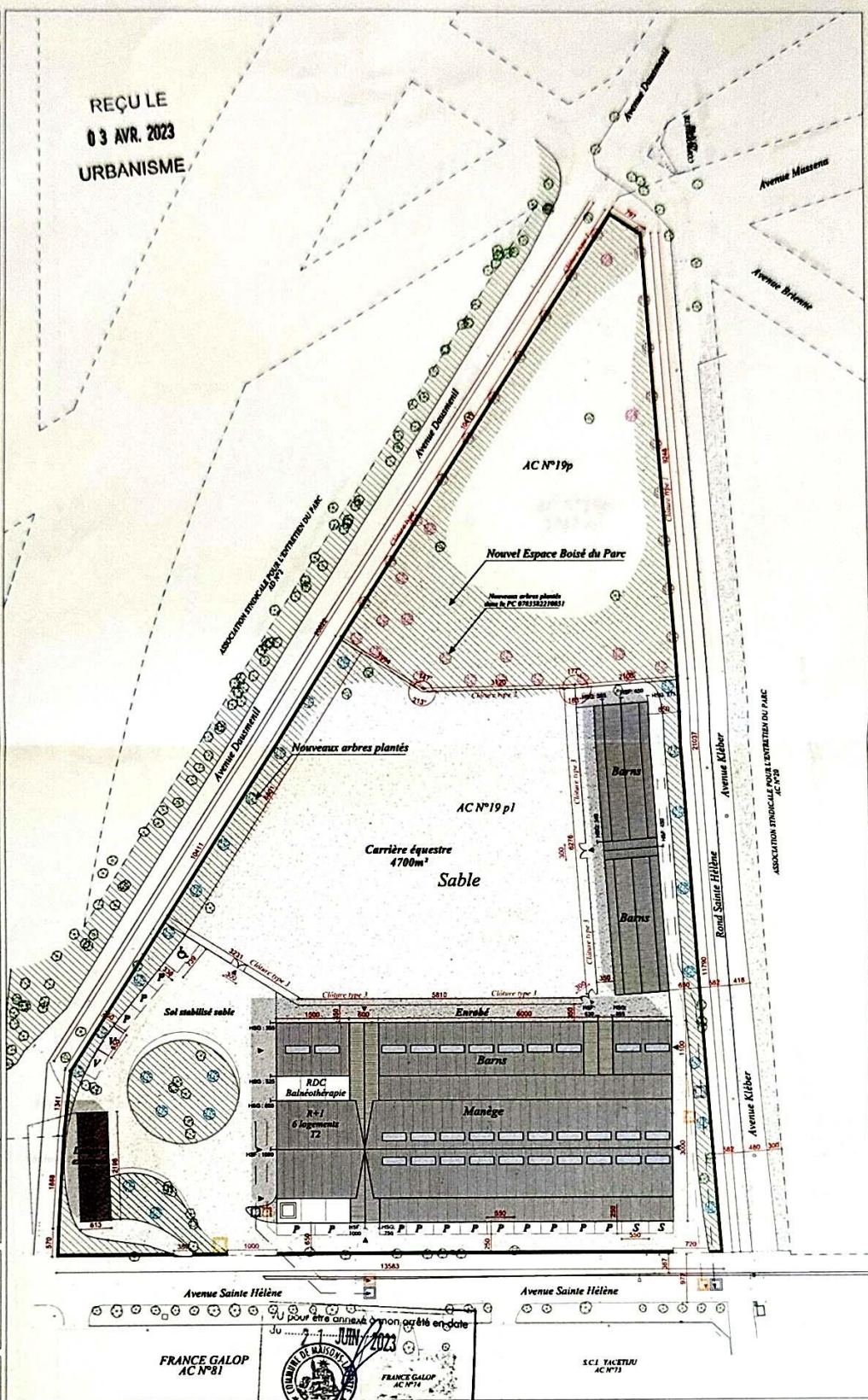


LEGENDE - PLAN DE MASSE

- Délimitation parcelle
 - Barrière végétale
 - Arbres existants
 - Arbres plantés
 - Distance (en cm)
 - Hauteur Sous Couverte (en cm)
 - Hauteur Sous Plafond (en cm)
 - Végétation
 - Sol stabilisé sable
 - Enrobé
 - Place parking voiture 2.5 x 5.5m
 - Place parking véhicules non motorisés
 - Place parking véhicules deux roues motorisés
 - Place parking véhicules handicapés
 - Toiture Eternit
 - Accès
 - Boîtier EDF
 - Regard Raccordement EP
 - Regard Raccordement EU
 - Espace boisé du Parc
 - Local déchets
 - Clôtures
- Information clôtures**
Les clôtures et les portails feront l'objet d'une Déclaration Préalable Indépendante



REÇU LE
03 AVR. 2023
URBANISME



FRANCE GALOP
AC N°81



SCI YACSTIU
AC N°73

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE BALNEOTHÉRAPIE ÉQUIN
DOCUMENT : PLAN DE MASSE PROJET

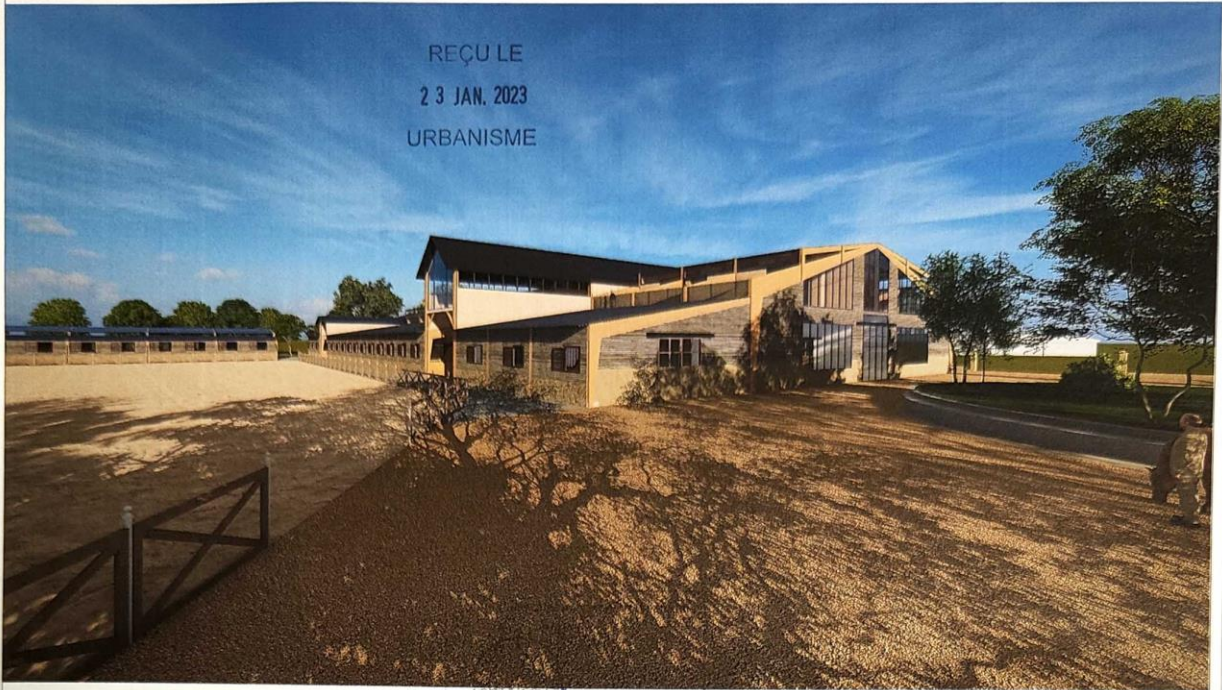
18
GODAERT
FINANCIÈRE RIESLING
44 rue Jean Marmoz
78600 - Maisons Laffitte
SIRET 91745639400019

Émetteur :
Maison Desproches
Adresse :
2 avenue Saint-Julien
78001 - Maisons LaFite

24/03/2023
1.750
PC2.2



REÇU LE
23 JAN, 2023
URBANISME



PERSPECTIVE DU PROJET - Bâtiment principal

18 S. GODAERT

CENTRE D'ENTRAINEMENT ET DE BALNEOTHERAPIE EQUIN

DOCUMENT : PERSPECTIVE DU PROJET

FINANCIERE RIESLING

44 rue Jean Mermoz
78000 - Maisons Lauffie
SIRET 81745038400019

Emetteur
Noms: RIESLING

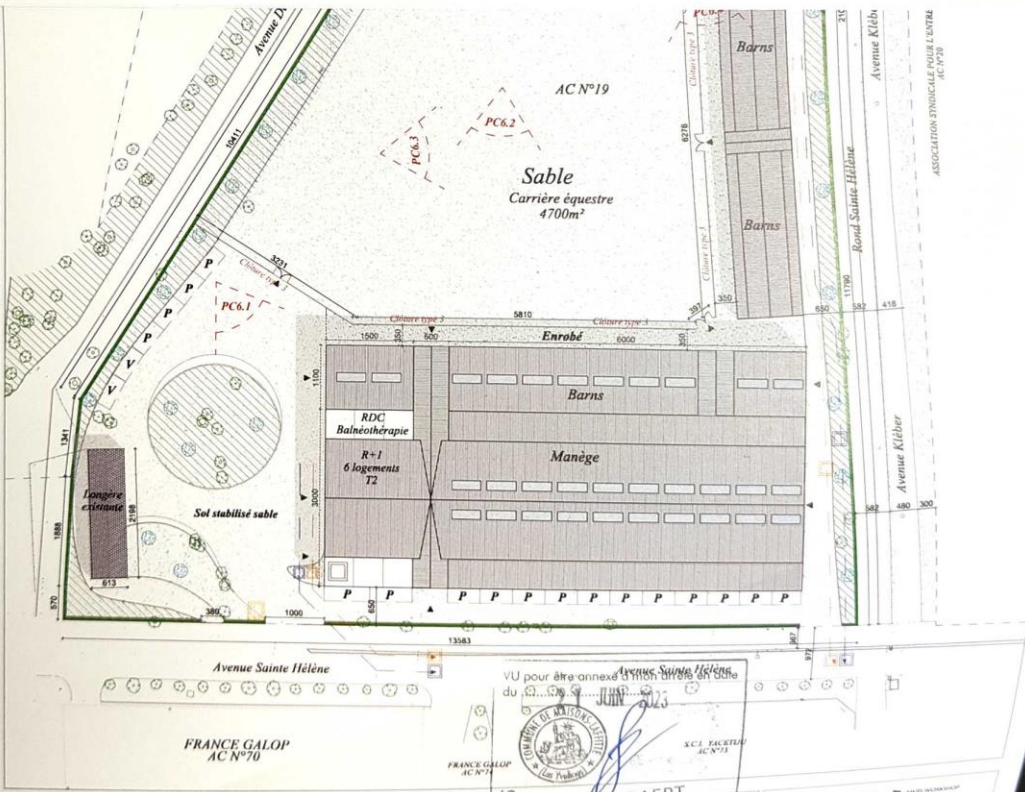
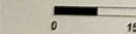
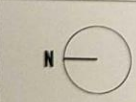
15/12/22

SE

PC6.1



- Espace boisé du Parc
 - Local déchets
 - Clotures
- Information clotures**
Les clotures et les portails feront l'objet d'une Déclaration Préalable indépendante



FRANCE GALOP
AC N°70

VU pour être annexé à l'acte de permis de construire du 03/06/2022

18 S. GODAERT

FINANCIERE RIESLING

44 rue Jean Mermoz
78000 - Maisons Lauffie
SIRET 81745038400019

Emetteur
Noms: RIESLING

15/12/2022

1.750

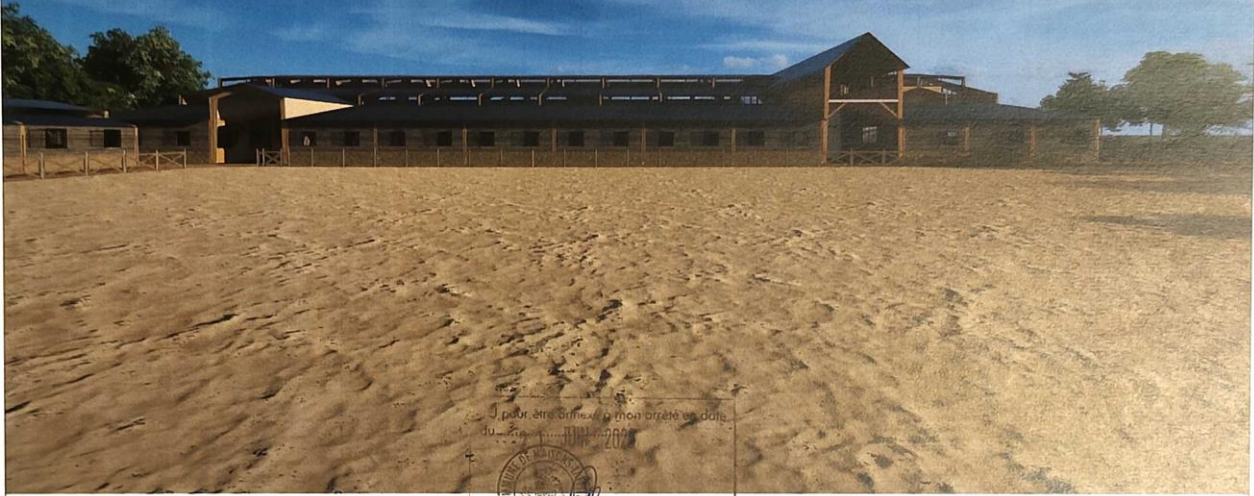
PC6.2



CENTRE D'ENTRAINEMENT ET DE BALNEOTHERAPIE EQUIN

DOCUMENT : PLAN DE REPERAGE DES PERSPECTIVES

REÇU LE
23 JAN. 2023
URBANISME



J pour être émis, à mon arrêté en date
du 23 JAN 2023

18

GODAERT

PERSPECTIVE DU PROJET - Bâtiment principal

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE BALNEOTHERAPIE EQUIN

DOCUMENT : PERSPECTIVE DU PROJET - MANÈGE & BARNES

<p>FINANCIERE BIESLING</p> <p>44 rue Jean Marquet 79200 Marais La Roche SIRET 91745839400018</p>	<p>15/1022</p>	
	<p>SE</p>	

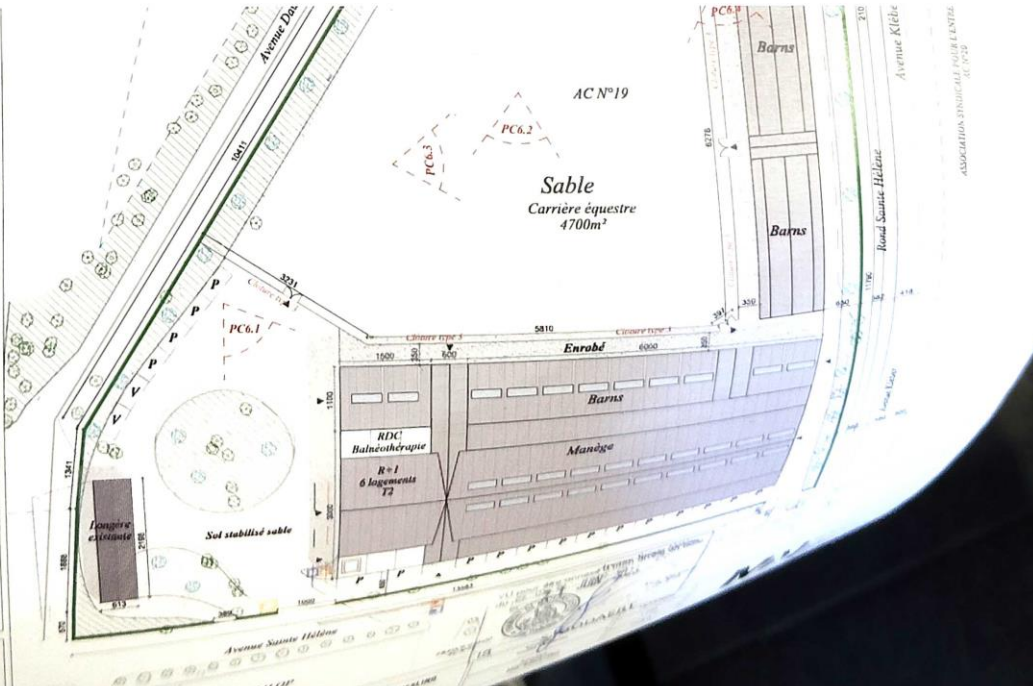
Raccordement EU

Espace boisé du Parc

Local déchets

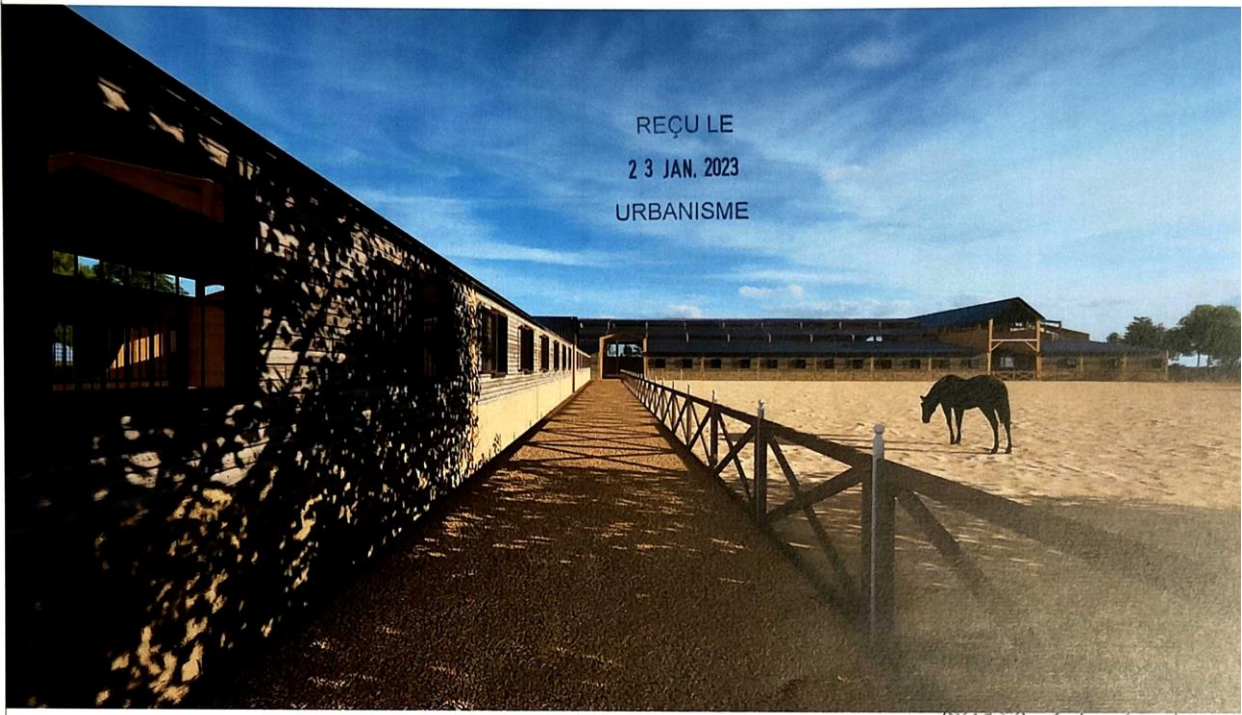
Clotures

Information clotures
Les clôtures et les portails feront l'objet d'une Déclaration Préalable indépendante



ASSOCIATION SYNDICALE POUR L'ENTRETIEN DE LA ZONE

REÇU LE
23 JAN. 2023
URBANISME



PERSPECTIVE DU PROJET - MANEGE & BARNES

CENTRE D'ENTRAINEMENT ET DE BALNEOTHERAPIE EQUINE

DOCUMENT : PERSPECTIVE DU PROJET - MANEGE & BARNES

FINANCIERE BIESLING
44 rue Jean Monnet
78100 Mantes La Jolie
SIRET 81743639400019

S. GODAERT
Architecte
1 Avenue de la République
91000 Evry-Courcouronnes
01 39 00 00 00
www.godaert-architecte.com

PC 4

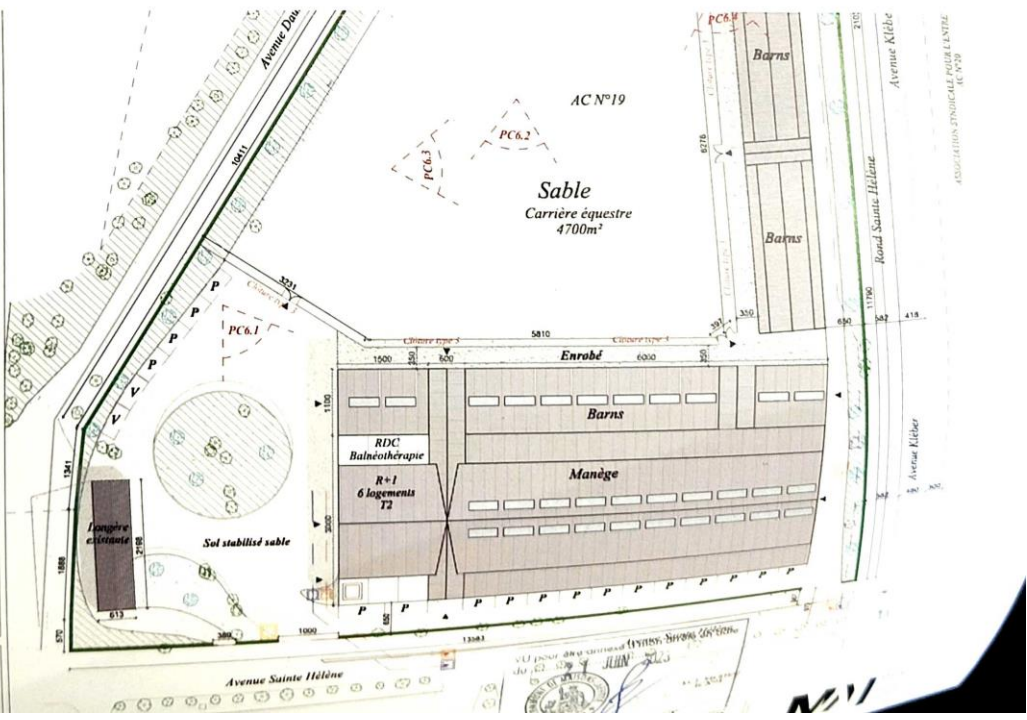
Raccordement EU

Espace boisé du Parc

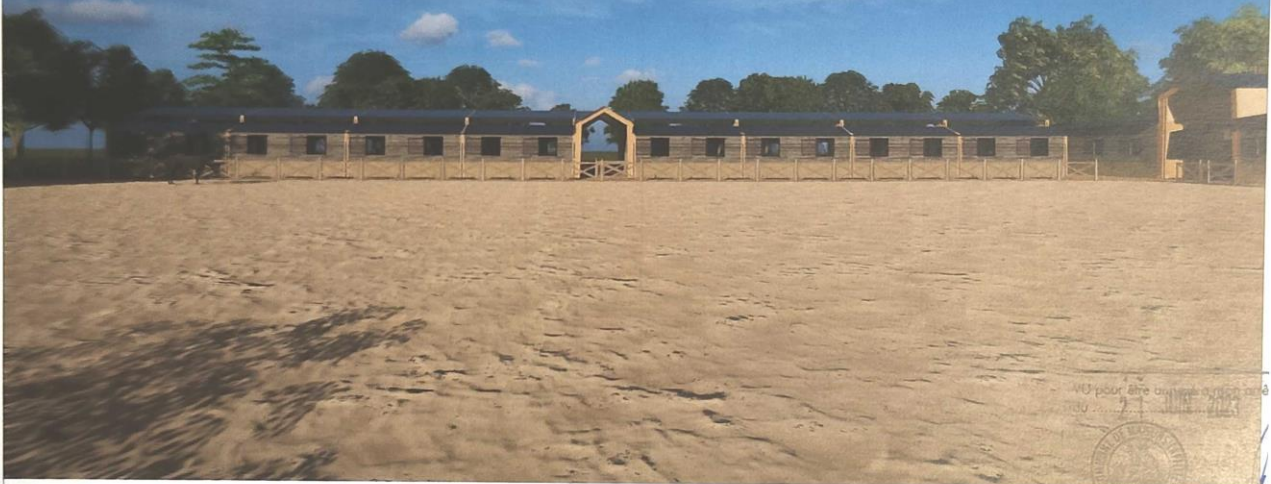
Local déchets

Clotures

Information clotures
Les clôtures et les portails feront l'objet d'une Déclaration Préalable indépendante



REÇU LE
23 JAN. 2023
URBANISME



WU pour être...
du...
10/01/2023
Mairie de...
18

PERSPECTIVE DU PROJET - Barns

CENTRE D'ENTRAINEMENT ET DE BALNEOTHERAPIE EQUIN

DOCUMENT : PERSPECTIVE DU PROJET - MANEGE & BARNs

[Signature]

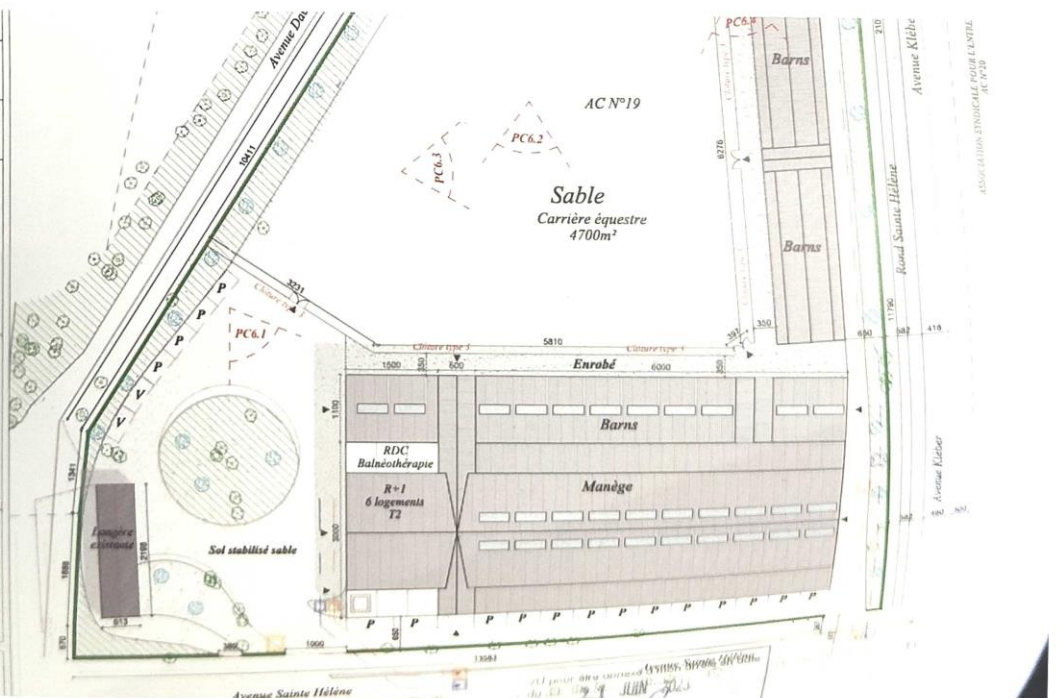
FINANCIERE BIESLING

44 rue Jean Mermoz
75002 - Mairie LaFolle
SIRET 8174563840019

Crédit
Financier
15/1/2022
SE
PCR.3

M
Mairie de...
18

- Raccordement EU
 - Espace boisé du Parc
 - Local déchets
 - Clotures
- Information clotures**
Les clôtures et les portails
seront l'objet d'une
Déclaration Préalable
indépendante



111 pour...
du...
10/01/2023
Mairie de...
18

PC4 - NOTICE D'EXECUTION
 PERMIS DE CONSTRUIRE - PARCELLE AC 19P1
 CENTRE D'ENTRAINEMENT ET DE BALNEOTHERAPIE EQUINE


FINANCIERE RIESLING
 centre d'entrainement
 19 avenue de Belleforière
 78600 - Maisons Laffitte
 fr@steuple-sas.fr

M/M MKRS WORKSHOP
 179 04 Pléville
 75017 Paris
 06 13 93 31 42
 contact@mkrs.com
 www.mkrs.com

REÇU LE
 03 AVR. 2023
 URBANISME



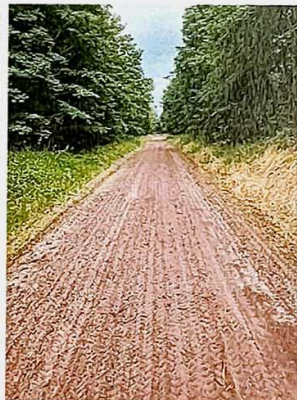
VU pour être annexé à mon arrêté en date
 du 21 JUIL 2023

Le maître d'ouvrage développe le projet d'un centre d'entraînement et de soins de balnéothérapie équine depuis maintenant plusieurs années. En 2021, l'exploitation des pistes de Penthièvre, du rond l'Épine et du rond Tessé a repris. Des travaux colossaux de remise en état ont démarré afin que l'ensemble de ces pistes fasse partie intégrante du centre qui vous est présenté dans cette demande de permis. Les bâtiments de ce centre seront implantés sur la parcelle AC19P1, qui se trouve à quelques minutes à cheval de toutes ces pistes d'entraînement.

remise en état des pistes et du système
 d'arrosage automatique du rond l'Épine



Piste 2021



Piste 2022



Piste 2021



Piste 2022

1. PROGRAMME - CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE SOINS DE BALNEOTHERAPIE EQUIN

Le projet consiste en la construction d'un centre d'entraînement et de rééducation équin dont les infrastructures sont décomposées de la manière suivante :

1. Un bâtiment d'entraînement de 81 par 41 mètres qui s'organisera sur deux niveaux :
 - RDC : la partie entraînement et rééducation :
 - Un manège de 60 par 30 mètres,
 - Un barns composé de 32 boxes (entre 14m² et 16m² chacun),
 - Un espace de 460m² dédié aux soins de balnéothérapie équins.
 - Un espace de stockage du fourrage (paille, foin, nourriture et matériel) d'environ 170m².
 - R+1 : niveau du personnel :
 - 6 logements de 40m² à destination du personnel des écuries,
 - Bureaux du personnel.
2. Le second bâtiment mesure 60 par 12 mètres, et est composé de deux barns connectés l'un à l'autre par un porche couvert. Chaque barn comptera 16 boxes de 14m² chacun.
3. Un troisième bâtiment de 140m² existant sera réaménagé afin d'accueillir un local de 40m² dont la concession reviendra à France Galop, ainsi que deux espaces de stockage clos. Un premier espace de 60m² affecté au stockage du matériel agricole, ainsi qu'un second espace de 30m² destiné au stockage du fumier, acheminé mécaniquement grâce à un système d'aspiration depuis les 64 boxes du projet.
4. Une carrière équestre de 4700 m² sera implantée au milieu des bâtiments équestres et agricoles.

2. ETAT INITIAL DU TERRAIN, ACCES & DELIMITATION

La parcelle AC19p1 se situe au 9 avenue Sainte Hélène dans le parc de Maisons-Laffitte. Elle est entourée par 3 avenues du parc :

2.1 L'avenue Sainte-Hélène

C'est l'avenue par laquelle on accède à la parcelle ainsi qu'au centre d'entraînement de Carlos & Yann Lerner qui se trouve en face du site du projet. (Parcelles AC71-72-73). Au fond de l'avenue Sainte Hélène, on accède aux « Vieilles Pistes » d'entraînement de Maisons-Laffitte.

Il y a des clôtures grillagées vertes en acier du côté gauche de la photo 1, au niveau du centre d'entraînement des Lerner, mais pas de délimitation physique au niveau de la parcelle AC19p1, à droite de la photo 1 ci-dessous.



1. Arrivée par l'avenue Sainte Hélène



Vue aérienne de 2013



2. Vue du site, Mai 2022

2.2. L'avenue Kléber

L'avenue Kléber est une piste piétonne en terre, clôturée des deux côtés par un grillage en acier vert. L'allée mesure entre 4 et 5 mètres de large. Elle permet de rejoindre l'avenue Massena depuis l'avenue Sainte Hélène.



2.3 Le rond Sainte Hélène

Entre l'avenue Kléber et la parcelle AC19p1, se trouve la piste du rond Sainte-Hélène, qui n'est plus utilisée depuis plusieurs années car elle n'est pas entretenue.



Rond Ste Hélène, Mars 2022

2.3 L'avenue Daumesnil

L'avenue Daumesnil, est une piste en terre qui sépare un morceau de forêt et la parcelle AC19p1.

2.4 Etat initial de la végétation

En vue de l'état de certains arbres et de la végétation sauvage présente sur la parcelle, le maître d'ouvrage a missionné l'atelier NDF, paysagistes et botanistes, pour effectuer une étude phytosanitaire du site. Cette étude a montré que beaucoup des arbres sur place étaient malades et que la végétation qui n'avait pas été entretenue empêchait la bonne croissance des arbres. Cette étude a contribué à la fabrication du projet qui tient compte du besoin et de la santé des arbres sur le site. Les arbres morts seront supprimés, et de nouveaux arbres (dont les essences seront choisis parmi les essences présentes dans le parc de Maisons-Laffitte) seront plantés. Ces arbres seront mieux répartis sur le site afin de faciliter leur entretien et que les racines puissent se développer plus sagement (CF 6. Espaces libres & végétation).



arbre tombé au printemps 2022



arbre mort, printemps 2022

3. IMPLANTATION DES BATIMENTS, CIRCULATION & MATERIAUX

Les travaux qui concernent les infrastructures équestres seront réalisés par l'entreprise Concept Sol, spécialisée en bâtiments agricoles et équipements équestres. Les travaux commenceront par le terrassement, l'évacuation de la terre, l'implantation des bâtiments puis les fondations. Une étude de sol a été réalisée en amont afin de vérifier l'état des sols du site. L'implantation du bâtiment est justifiée par les dimensions que requiert les installations hippiques ainsi que par la forme de la parcelle. En effet, afin que le manège et ses installations annexes puissent exister tout en respectant les obligations de retrait imposé par le PLU, le projet a été dessiné autour de ce bâtiment principal dont l'emplacement ne pouvait être un autre que celui-ci. Ensuite, les deux bâtiments sont placés stratégiquement autour de la future carrière qui sera un des outils majeurs du centre d'entraînement.

3.1 Barns

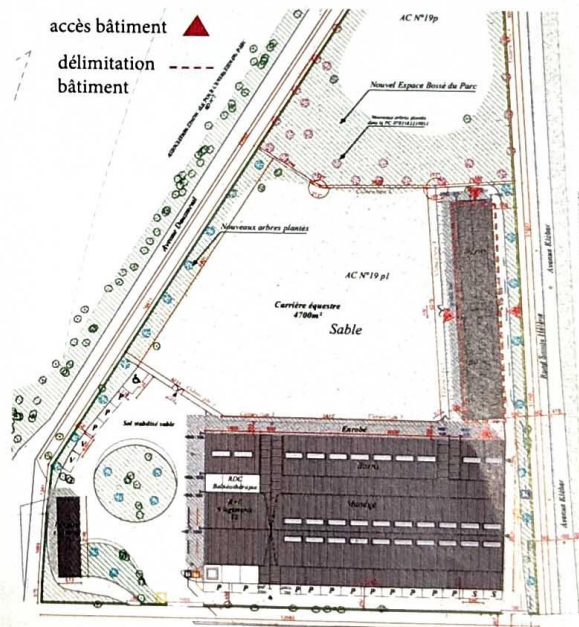
Le bâtiment mesure 60 par 12 mètres, et est composé de deux barns connectés l'un à l'autre par un porche couvert. Chaque barns comptera 16 boxes de 14m² chacun.

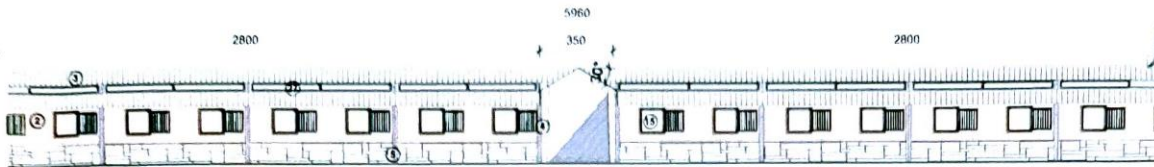


Le sol sera pavé en grès d'Inde de 14x14.5 cm type Kandla Grey.



Les séparations et portes de boxes seront commandés chez les équipementiers LAAKE.





REÇU LE
03 AVR. 2023
URBANISME



Fenêtre de boîte alu RAL2202010



Toiture Eternit Double peaux
P06 RAL 2202010
PO6 TN
<https://www.eternit.fr/fr-fr/plaques-ondulees-nos-produits/po6-teinte-naturelle/>



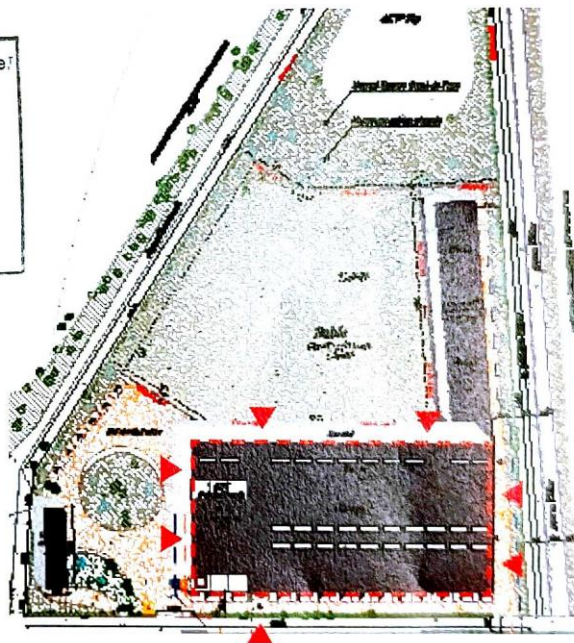
Parement pierre façade
Créa Pierre
Pierre sèche
Nuancé gris
<http://www.crepierre.com/nos-pierres-de-parement/pierre-seche/>



Bardage bois
Horizontal
Epicéa Classe III
Gris patine - Aslog
26*122
<https://e-wood.fr/>

3.2 Manège & Balnéothérapie

Un bâtiment d'entraînement de 81 par 41 mètres (environ 4500m²) qui s'organisera sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, la partie entraînement et éducation. On y trouvera un manège de 30 mètres, un barn de 32boxes (entre 14m² et 16m² chacun), ainsi qu'un espace de 460m² dédié aux soins de balnéothérapie équin. Il y aura également un espace de stockage du fourrage (paille, foin, nourriture et matériel) de environ 170m². L'étage, sera la partie hébergement. Il y aura 6 logements de 40m² à destination du personnel des écuries.



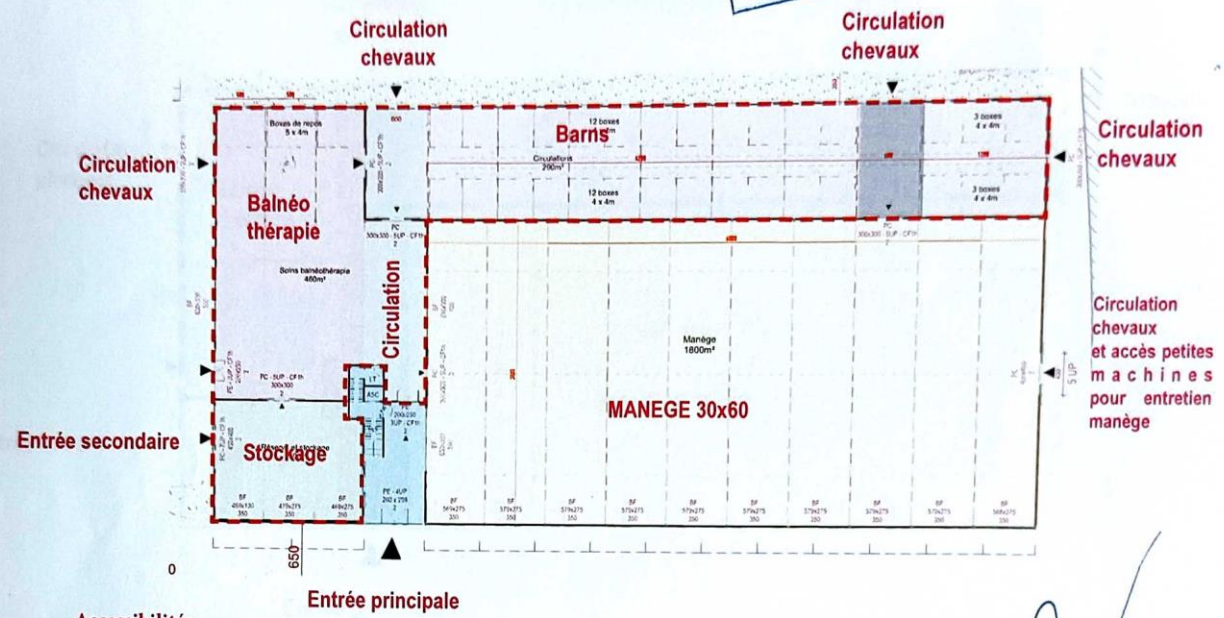
accès bâtiment ▲

délimitation bâtiment - - -

L'accès au bâtiment se fera depuis l'avenue Sainte Hélène. Ensuite il y aura une entrée pour les chevaux directement sur la partie balnéothérapie, ainsi que des circulations entre le barn, le manège et la carrière (cf plan RDC & R+1 du bâtiment).

VILLE DE MAISONS-LAFFITTE
17 MAI 2023
 YVELINES

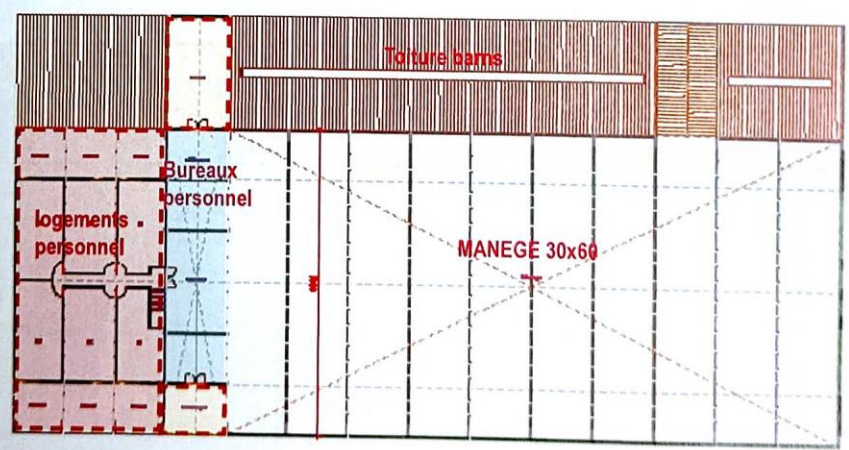
Plan du RDC - bâtiment principal

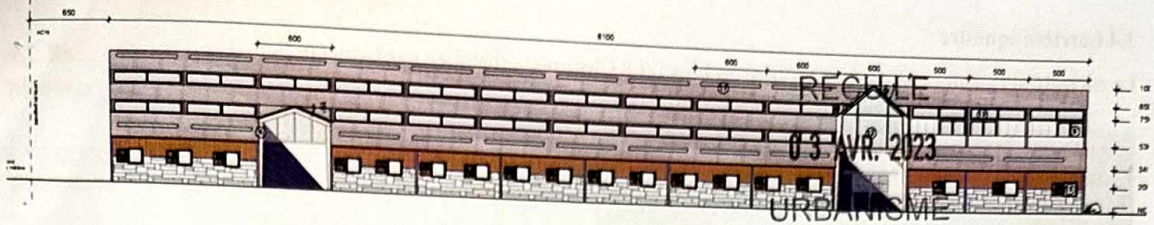


Accessibilité :

En pointillés rouge, sont représentées les zones dans lesquelles seules les 7 personnes du personnel du centre auront accès. En bleu, l'entrée publique, qui occasionnellement, permettra aux entraîneurs d'accéder à la salle 'clubhouse' du premier étage qui permet de voir les chevaux s'entraîner dans le manège depuis le R+1. Au maximum, 2 entraîneurs pourraient être présents sur place, en plus du personnel du centre. La capacité maximum s'élève donc à 9 personnes.

Plan du R+1 - bâtiment principal

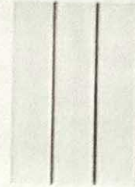




Fenêtre de boîte alu RAL2202010



Toiture Eternit Double peaux
 P06 RAL 2202010
 PO6 TN
<https://www.eternit.fr/fr-fr/plaques-ondulees-nos-produits/po6-teinte-naturelle/>



Bardage bois
 Silverwood
 Extra Sapin du Nord
 Blanc perle
 lame de 30 cm
<https://fr.calameo.com/>



Parement pierre façade
 Créa Pierre
 Pierre sèche
 Nuancé gris
<http://www.crepierre.com/nos-pierres-de-parement/pierre-seche/>

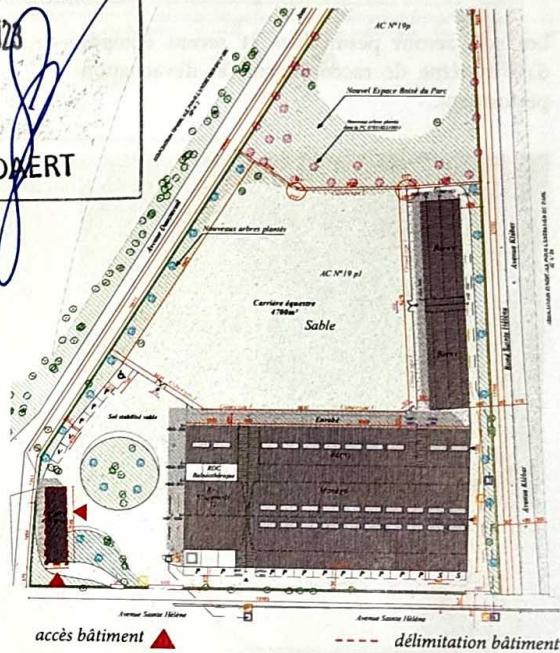


Bardage bois
 Horizontal
 Epicéa Classe III
 Gris patine - Aslog
 26*122
<https://e-wood.fr/>

3.3 Longère

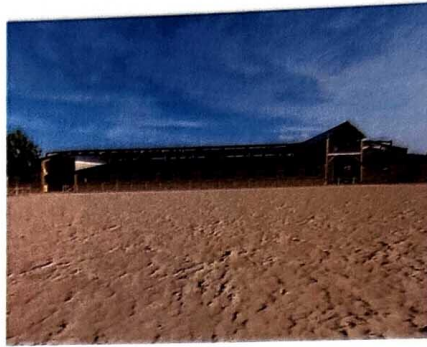
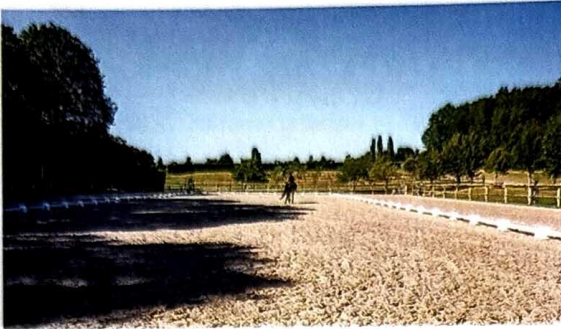
Une longère de 140m² existante sera réaménagée afin d'accueillir un local de 40m² dont la concession reviendra à France Galop, ainsi que deux espaces de stockage clos. Un premier espace de 30m² affecté au stockage du matériel agricole, ainsi qu'un second espace de 30m² destiné au stockage du fumier, acheminé mécaniquement grâce à un système d'aspiration depuis les 64 boîtes du projet. (Cf PC5)

à U pour être annexé à mon arrêté en date du 10/08/2023
 S. GODBERT



3.4 Carrière équestre

La carrière sera entourée par une clôture en bois (cf 8 Clotures) , installée par Concept Sol.



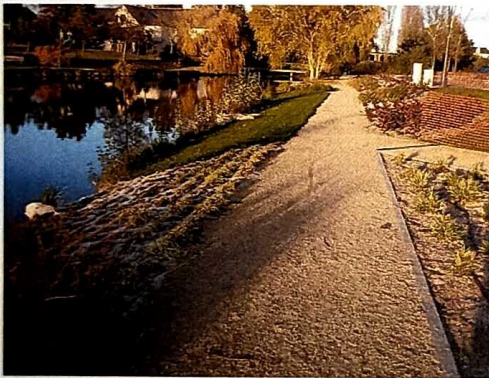
La clôture respectera les normes en vigueur d'une installation équestre professionnelle. Un système de drainage sera prévu sur toute l'étendue de la carrière.

3.5 Circulations

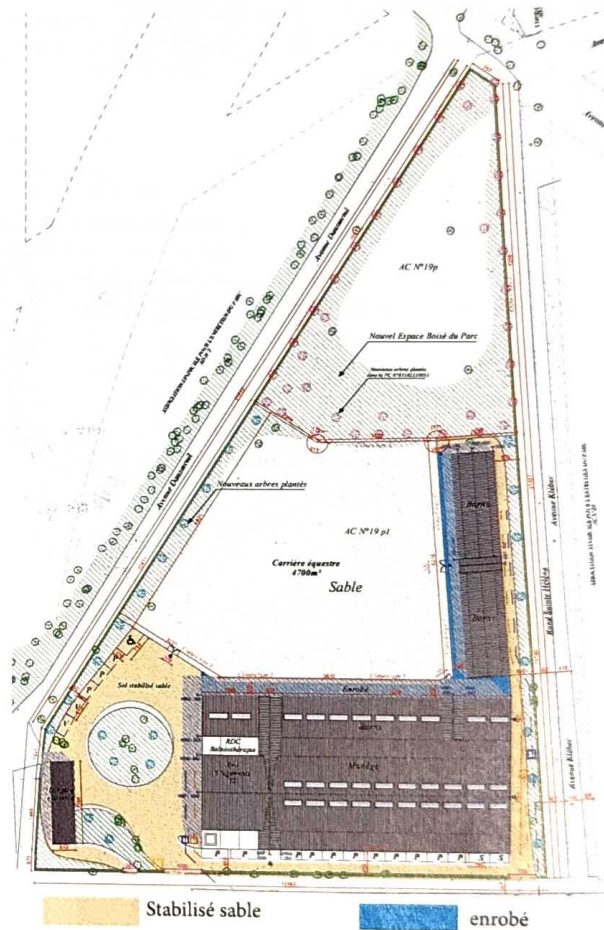
Les circulations autour du centre seront principalement en stabilisé sable clair.

On trouvera également de l'enrobé au niveau du passage entre la carrière et les boxes (cf plan ci-contre) afin de faciliter le passage des petits véhicules d'entretien vers les boxes. (pailles, nourritures etc...).

Les sols seront perméables et seront équipés d'un système de raccordement et d'évacuation performant.



circulations - sol stabilisé sable



4. RACCORDEMENTS AUX RESEAUX PUBLICS

4.1 Raccordement, traitements des eaux usées et pluviales

La parcelle n'est pas raccordée aux réseaux publics. Une demande de rendez-vous auprès de Veolia et d'Enedis a été effectué afin de préparer le raccordement. L'arrivée principale des réseaux d'eau et d'électricité se font pour l'instant par l'avenue Sainte Hélène, pour les parcelles AC71, 72, 73, 74 & AC81.

Pour les eaux usées, deux regards supplémentaires seront créés en limite intérieure de propriété et seront raccordés par une canalisation souterraine au réseau existant.

Eaux pluviales :

Une installation nouvelle de gouttières pour les eaux pluviales sera raccordée une canalisation souterraine au réseau existant. Deux regards seront créés en limite intérieure de propriété.

L'installation de récupération des eaux pluviales prendra en compte l'avis du service Cadre de vie. Un puisard sera créé afin de drainer au maximum les eaux de pluie. Son emplacement sera déterminé avec le bureau d'étude et l'entreprise en charge des travaux.

Le système qui sera raccordé au réseau de la ville sera régulé à la hauteur de 2l/s/ha pour une pluie récurrence 10 ans.

REÇU LE

03 AVR. 2023

Réseaux électriques existants

Coffret ENEDIS souhaité **URBANISME**

Coffret ENEDIS existant

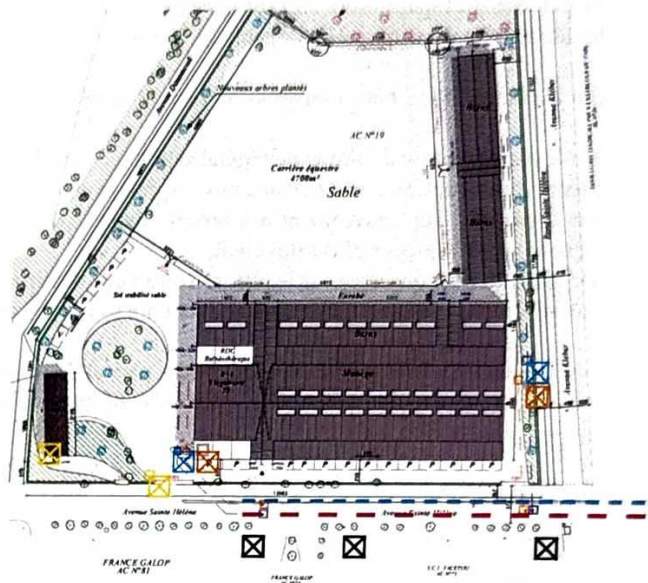


Réseaux d'eau existants

Regards pour eaux de pluie créés



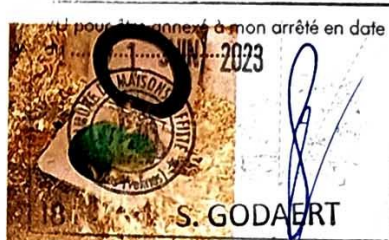
Regards pour eaux usées créés



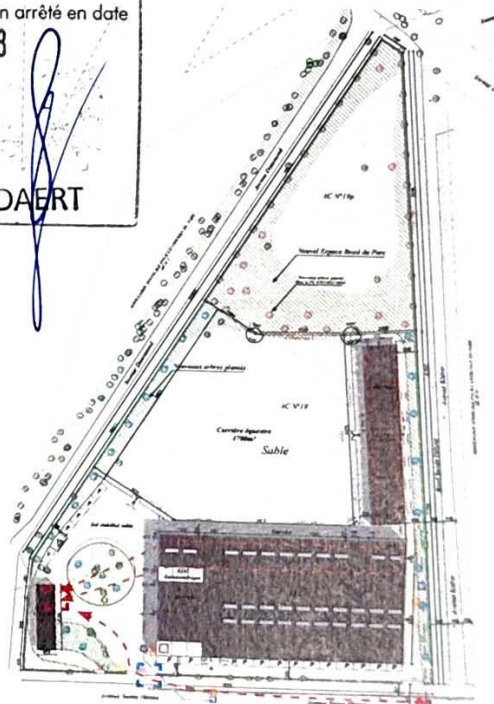
5. COLLECTE DU FUMIER & DES DECHETS

Pour les infrastructures du centre équestre, la collecte des déchets s'effectuera de la même manière que pour les parcelles avoisinantes, par l'avenue Sainte Hélène. L'entreprise Villiger Technik installera un système d'aspiration enterré du fumier des boxes jusqu'à la fumière qui se trouvera dans un local fermé au fond de la longère existante. Le fumier arrivera directement dans un container, qui sera déplacé par un camion une fois rempli.

Pour les 6 logements du personnel, un local poubelle est prévu au RDC. Ensuite, l'évacuation des déchets ménagers se feront également par l'avenue Sainte Hélène.



trajet fumier ← →
trajet enterré aspiration ← →
emplacement fumièr ← →
collecte déchets ← →



6. ESPACES LIBRES & VEGETATION

6.1 - Espace libres

Selon l'article UHP 5.1, il est imposé un arbre de hautes tiges par 100m² de terrain libre pour les terrains supérieurs à 5 500m². La surface de l'emprise au sol des bâtiments présents sur le terrain est la suivante :

- Longère : 140 m²
- Manège & balnéothérapie : 3 732 m²
- Barns : 655 m²
- Carrière équestre : 4 700m²

La parcelle AC19p1 mesure 13 118m², ce qui nous donne un total de $13\ 118 - 9225 = 3\ 893$ m² d'espaces libres. Selon le calcul, il est donc nécessaire d'avoir 38.93 soit 39 arbres de hautes tiges.

Sur le plan existant, nous pouvons compter 57 arbres.

Sur le plan de masse du projet de végétalisation (ci-après) nous pouvons compter 24 arbres supplémentaires qui seront plantés (en bleu clair), et 24 arbres morts qui seront supprimés. A la fin du projet, nous compterons donc 57 arbres sur la parcelle. Les nouveaux arbres seront mieux répartis sur le site afin de faciliter leur entretien et que les racines puissent se développer plus sainement.

De plus, on peut observer sur le plan ci-contre que des arbres seront plantés également par le même maître d'ouvrage sur la parcelle voisine AC19p sans qu'aucun ne soit supprimé.

Les nouveaux arbres plantés seront choisis parmi les essences d'arbres présentes dans le parc de Maisons-Laffitte. L'équipe de paysagiste Atelier NDF, qui a déjà réalisé une étude phytosanitaire de ce site, sera consultée pour ce choix.

6.2 - Espace Boisé du Parc & végétation

Les parcelles AC19p1 et AC19p sont issues de la division de la DP n°078358 22 20207. Le total de ces deux parcelles est de 16 900m². La végétation de ces deux parcelles est représentée par l'Espace Boisé du Parc, espace protégé dont la surface est de 4 367 m² soit 25.84 % de la surface totale des deux parcelles.

Cet Espace Boisé est réparti de la manière suivante :

- 2046 m² sur la parcelle AC19p
- 2321 m² sur la parcelle AC19p1, soit 12.61% de la parcelle.

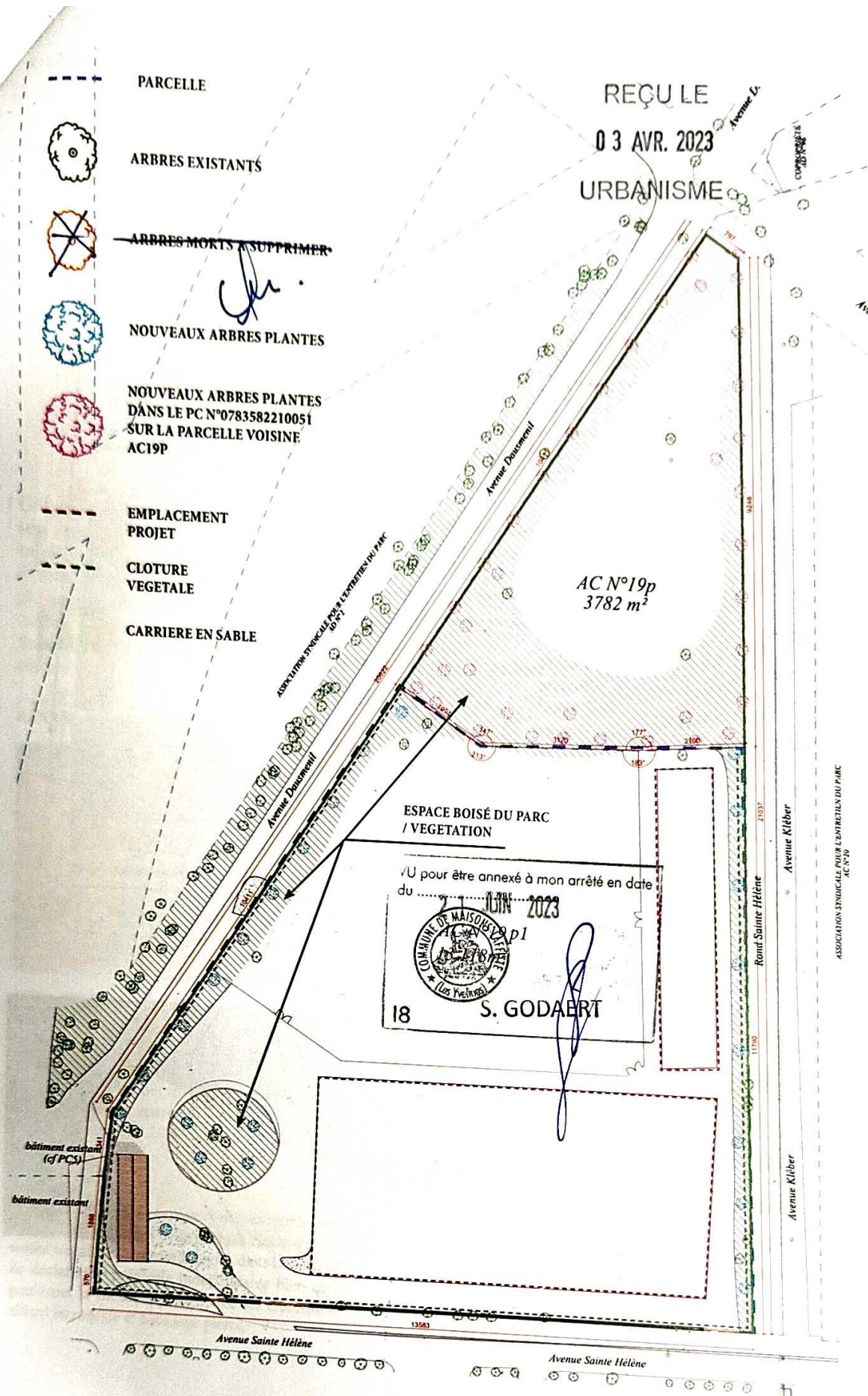
Enfin, 320m² de végétation basse seront installés le long des clôtures (cf 8.Clôtures). Pour la parcelle AC19p1, la végétation totale est donc de $2321\ m^2 + 320\ m^2 = 2641\ m^2$, qui représente 20.15 % de sa surface totale. Le projet respecte donc l'article UHP. 5.2 du PLU.

Enfin, la carrière centrale en sable représente à elle seule 35.83% de la totalité de la parcelle, sur laquelle aucune construction ne viendra empiéter sur le paysage.

REÇU LE
03 AVR. 2023
URBANISME

- PARCELLE
- ARBRES EXISTANTS
- ARBRES MORTS À SUPPRIMER
- NOUVEAUX ARBRES PLANTES
- NOUVEAUX ARBRES PLANTES
DANS LE PC N°0783582210051
SUR LA PARCELLE VOISINE
AC19P

- EMPLACEMENT
PROJET
- CLOTURE
VEGETALE
- CARRIERE EN SABLE



à valoir pour être annexé à mon arrêté en date
du 10 JUN 2023
18 S. GODAERT

ASSOCIATION SYNDICALE POUR L'ENTRETIEN DU PARC
AC N°19

bâtiment existant
(cf PCS)
bâtiment existant

Avenue Sainte Hélène

Avenue Sainte Hélène

Avenue Kléber

Avenue Kléber

Rond Point Sainte Hélène

8 - CLÔTURES EXTÉRIURES & ACCES

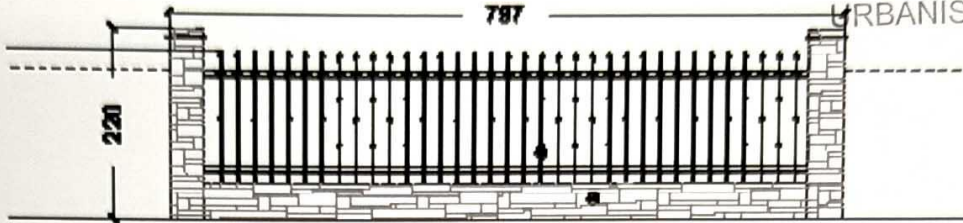
La parcelle n'étant pas physiquement délimitée, des clôtures seront installées. Une demande de déclaration préalable sur les clôtures et accès est déposée indépendamment au service de l'urbanisme. Ci-dessous, le détail des deux types de clôtures qui seront proposées dans cette demande :

REÇU LE

03 AVR. 2023

URBANISME

8.1. Clôture type 1



Ce type de clôture sera présente sur les abords de la parcelle AC19p1. Elle sera composée d'un muret de 40 cm et de poteaux en béton qui seront habillés par un parement en pierre. Entre chaque poteau, des éléments de ferronnerie noirs fermeront la clôture. On peut voir ce type de clôture à plusieurs endroits dans le parc de Maisons-Laffitte. Cette clôture mesurera 2.20m.

Ensuite, la clôture sera doublée d'une végétalisation afin d'opacifier la clôture.



Exemple ferronnerie

8.2 Clôture type 2



Cette clôture sera présente au niveau du fond de la parcelle en limite de la parcelle AC19p1.

Elle sera composée d'un muret en béton de 40cm et de poteaux en béton également. Du bardage bois se trouvera entre les deux poteaux. Cette clôture mesurera 2.20m.

8.3 Portails

Les flèches bleues sur le plan ci-dessus représentent les emplacements des deux portails électriques qui seront installés. Ils seront intégrés dans la demande de déclaration préalable indépendante bien qu'ils garderont la même typologie que les clôtures, en alliant ferronnerie et habillage pierre.



▲ portails

— clôture type 1
— clôture type 2
— végétation

7. STATIONNEMENT

7.1 - Calcul

Calcul du nombre de places nécessaires pour le stationnement des véhicules motorisés des écuries :

- Selon l'article UHP 6.2, le nombre de places nécessaires pour les logements liés aux activités hippiques est une place exigée jusqu'à 60m^2 . Il y a 6 logement de 40m^2 chacun, soit 1 place par logement, soit 6 places nécessaires pour les logement des écuries.

- Selon l'article UHP 6.2, le nombre de places nécessaires pour les écuries est une place exigée pour 10 boxes. Il y a 64 boxes, soit 7 places nécessaires.

- A la demande du service de l'urbanisme, il y aura également deux places de $2.5 \times 5.5\text{m}$ pour des véhicules deux roues motorisés.

- Selon l'article UHP 6.3, le nombre de places pour des véhicules deux roues non motorisés est de 0.75m^2 par logement, 1.5m^2 par 100m^2 de bureaux. Nous avons donc besoin de $0.75\text{m}^2 \times 6$ logements + 1.5m^2 pour les bureaux, soit 6m^2 au total.

Il y a 14 places de stationnement de $2.5 \times 5.5\text{m}$ pour véhicules motorisés sur le plan de masse projet (PC2.2) soit 192.5m^2 .

Il ya une place pour personne handicapé de $3.30 \times 7.39\text{m}$ soit 24.4m^2 .

Il y a 2 places de stationnement de $2.5 \times 5.5\text{m}$ soit 27.5m^2 pour véhicules non motorisés sur le plan de masse projet (PC2.2).

Il y a 2 places de stationnement de $2.5 \times 5.5\text{m}$ soit 27.5m^2 pour véhicules motorisés à deux roues sur le plan de masse projet (PC2.2).

En vue du calcul ci-dessus, le nombre et la superficie de place de stationnement est largement respecté.

7.1 - Matériaux

Les places de stationnement seront en stabilisé sable. Ce revêtement sera perméable.

